

Département
Du Gers

Commune de Seissan



Ville de Seissan

PLAN LOCAL D'URBANISME

Déclaration de projet pour l'extension limitée de la scierie Gers SCI Pal
emportant mise en compatibilité du PLU

3 - ANNEXES

MISE EN
COMPATIBILITE :

Exécutoire le :

Dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

soletcité

- Atelier d'urbanisme et d'architecture -
Société coopérative et participative

23 route de Blagnac 31200 TOULOUSE

Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78

Courriel : contact@soletcite.com - Site internet : soletcite.com

3



GERS SCI PAL SAS **Tél : 05.62.66.21.87** Siret : 348 346 420 000 14
Route du Garrané **Fax : 05.62.66.24.46** RC AUCH B 348 346 420
32260 SEISSAN **Mail : contact@gersscipal.fr** Code APE : 1624Z
Capital Social : 315 000 €

Monsieur Le Maire

Monsieur François Rivière

1 Place Carnot

32260 SEISSAN

Seissan, le 22 Février 2022

Objet : Demande de Déclaration d'un Projet Privé d'Intérêt Economique

Monsieur Le Maire,

Par la présente, je me permets de porter à votre connaissance notre demande de Déclaration d'un Projet Privé d'Intérêt Economique.

Dans un contexte de mutation technologique, il est nécessaire de continuer à investir pour accroître notre productivité, ce qui nous permettra de consolider nos relations commerciales actuelles et de conquérir de nouveaux marchés en France et à l'Etranger.

A ce titre, nous avons fait le choix d'investir à nouveau sur la partie assemblage d'une part en rajoutant des robotisations et automatismes sur nos lignes existantes et d'autre part en investissant sur une nouvelle ligne entièrement robotisée.

L'automatisation et la robotisation des lignes de clouage répondent à trois objectifs principaux :

- L'amélioration de l'ergonomie des postes de travail ;
- L'accroissement des synergies entre nos activités de sciage et de fabrication de palettes ;
- L'amélioration de la productivité des lignes d'assemblage.



GERS SCI PAL SAS **Tél : 05.62.66.21.87** Siret : 348 346 420 000 14
Route du Garrané **Fax : 05.62.66.24.46** RC AUCH B 348 346 420
32260 SEISSAN **Mail : contact@gersscipal.fr** Code APE : 1624Z
Capital Social : 315 000 €

L'investissement sur nos lignes de seconde transformation (lignes d'assemblage palettes) engendrera des débouchés supplémentaires pour nos lignes de 1ère transformation (sciage).

A l'heure actuelle, nous sommes proches d'atteindre nos limites de capacités de production sur nos lignes d'assemblages. En revanche, nos lignes de sciage pourraient absorber une production supplémentaire.

Ainsi les robots et les automatismes améliorant la productivité des lignes de palettes, renforceront la synergie entre la 1^{ère} et la 2^{nde} transformation en augmentant nos volumes de sciage tout en continuant à rendre les postes de travail plus ergonomiques.

Cet investissement sera également générateur d'emploi, ce qui participe au développement économique local.

A titre d'information, notre projet d'investissement a été retenu dans le cadre du plan d'aide France Relance Bois, dispositif de soutien aux entreprises pour la modernisation de la première et seconde transformation du bois.

Notre demande de Déclaration d'un Projet Privé d'Intérêt Economique découle d'une problématique actuellement rencontrée concernant l'implantation de notre nouvelle ligne d'assemblage.

En effet, à la genèse du projet, nous envisagions positionner cette nouvelle ligne dans notre hall d'assemblage existant car nous pensions simplement remplacer une ligne d'assemblage (permettant de faire uniquement un type de modèle de palette) en lieu et place par une nouvelle ligne plus récente.



GERS SCI PAL SAS **Tél : 05.62.66.21.87**

Siret : 348 346 420 000 14

Route du Garrané **Fax : 05.62.66.24.46**

RC AUCH B 348 346 420

32260 SEISSAN

Mail : contact@gersscipal.fr

Code APE : 1624Z

Capital Social : 315 000 €

Après une étude approfondie du dossier, il nous a semblé plus judicieux que notre nouvelle ligne d'assemblage puisse fabriquer plusieurs types de modèle de palettes, décision qui engendre forcément un investissement beaucoup plus conséquent, avec beaucoup plus de mécanisation et d'automatisme et ce qui nécessite d'avoir une place disponible beaucoup plus importante que prévue.

En partant de ce postulat, nous avons réalisé plusieurs plans d'implantation pour que cette ligne soit positionnée dans nos bâtiments existants. Il s'est avéré impossible de l'installer dans notre hall d'assemblage existant.

Face à cette difficulté, nous n'avions que la solution d'agrandir notre hall d'assemblage en achetant des parcelles supplémentaires soit les parcelles 701 et une partie des parcelles 820 et 822 contiguës à notre hall existant.

Selon le PLU actuel, seule la parcelle 701 est classée en zone UX. La réalisation de notre projet s'étend également sur les 2 autres parcelles (820 & 822) qui elles, sont classées à ce jour en zone agricole ; sachant que nous n'avons pas la possibilité de disposer autrement notre nouvelle ligne, en raison de :

- La sécurité et l'ergonomie des postes de production qui nécessitent des passages suffisants pour alimenter la ligne de production ;
- L'impossibilité d'inverser l'emplacement de la ligne par rapport aux accès pour l'approvisionner ;
- La nécessité de retirer les palettes fabriquées pour les stocker ;



GERS SCI PAL SAS Tél : 05.62.66.21.87

Siret : 348 346 420 000 14

Route du Garrané Fax : 05.62.66.24.46

RC AUCH B 348 346 420

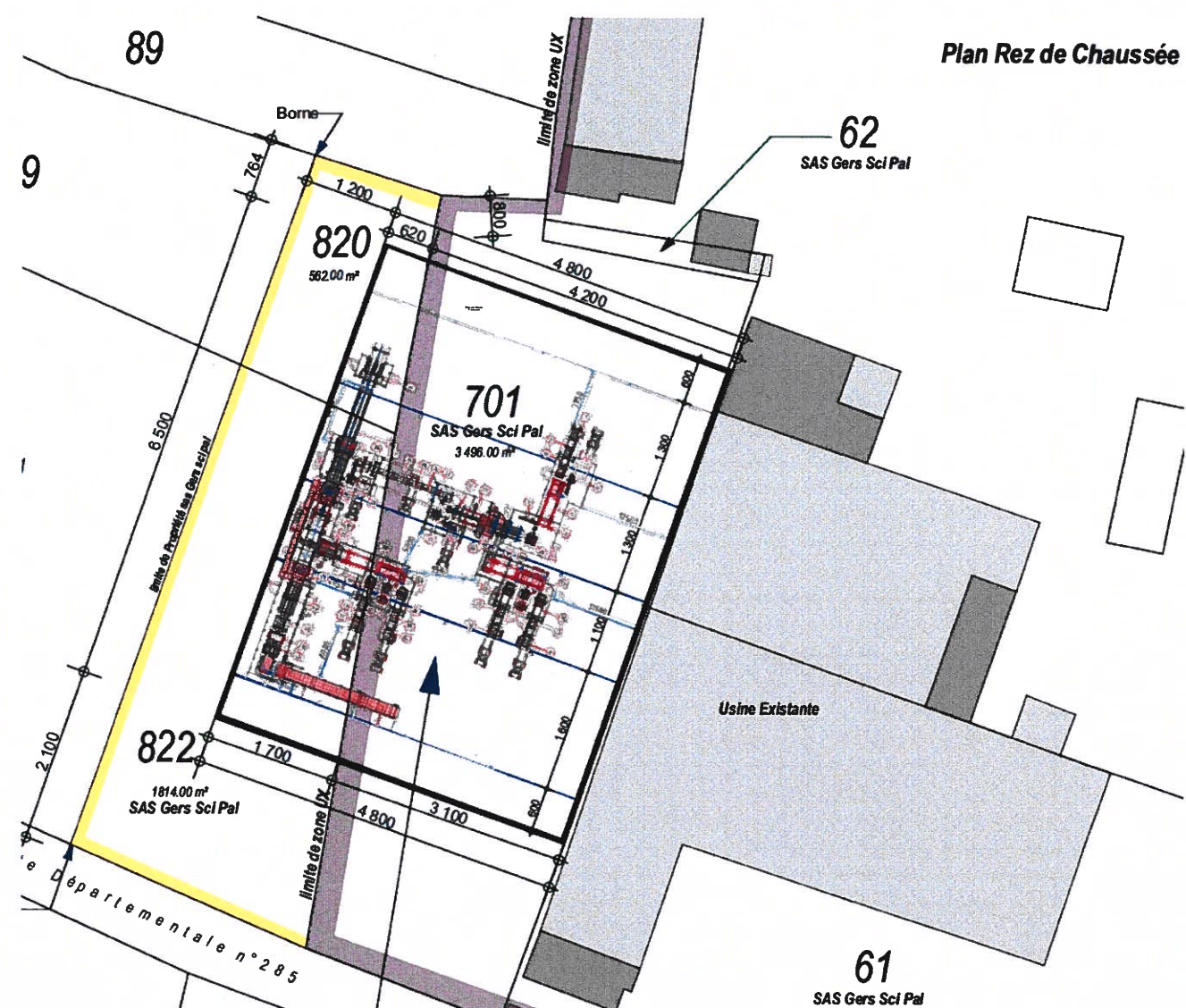
32260 SEISSAN

Mail : contact@gersscipal.fr

Code APE : 1624Z

Capital Social : 315 000 €

- La liaison obligatoire de cette nouvelle ligne avec les anciennes lignes dans une logique de rationalisation des flux de circulation et logistique comme vous pourrez le constater sur le plan d'implantation ci-dessous :





GERS SCI PAL SAS **Tél : 05.62.66.21.87**

Siret : 348 346 420 000 14

Route du Garrané **Fax : 05.62.66.24.46**

RC AUCH B 348 346 420

32260 SEISSAN

Mail : contact@gersscipal.fr

Code APE : 1624Z

Capital Social : 315 000 €

Notre demande de reclassement de zone est inférieure au quart de la surface de la construction projetée soit 750 m2 sur 3120 m2.

Sans cette modification du reclassement de cette zone en UX, notre projet de développement découlant de l'extension citée prévue pour le 1er semestre 2022 semble compromis.

Cela serait dommageable pour notre entreprise et de ce fait pour l'économie locale (actuellement notre effectif s'élève à 35 salariés).

Comptant sur votre appui, compte-tenu de l'urgence de la situation, et dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête,

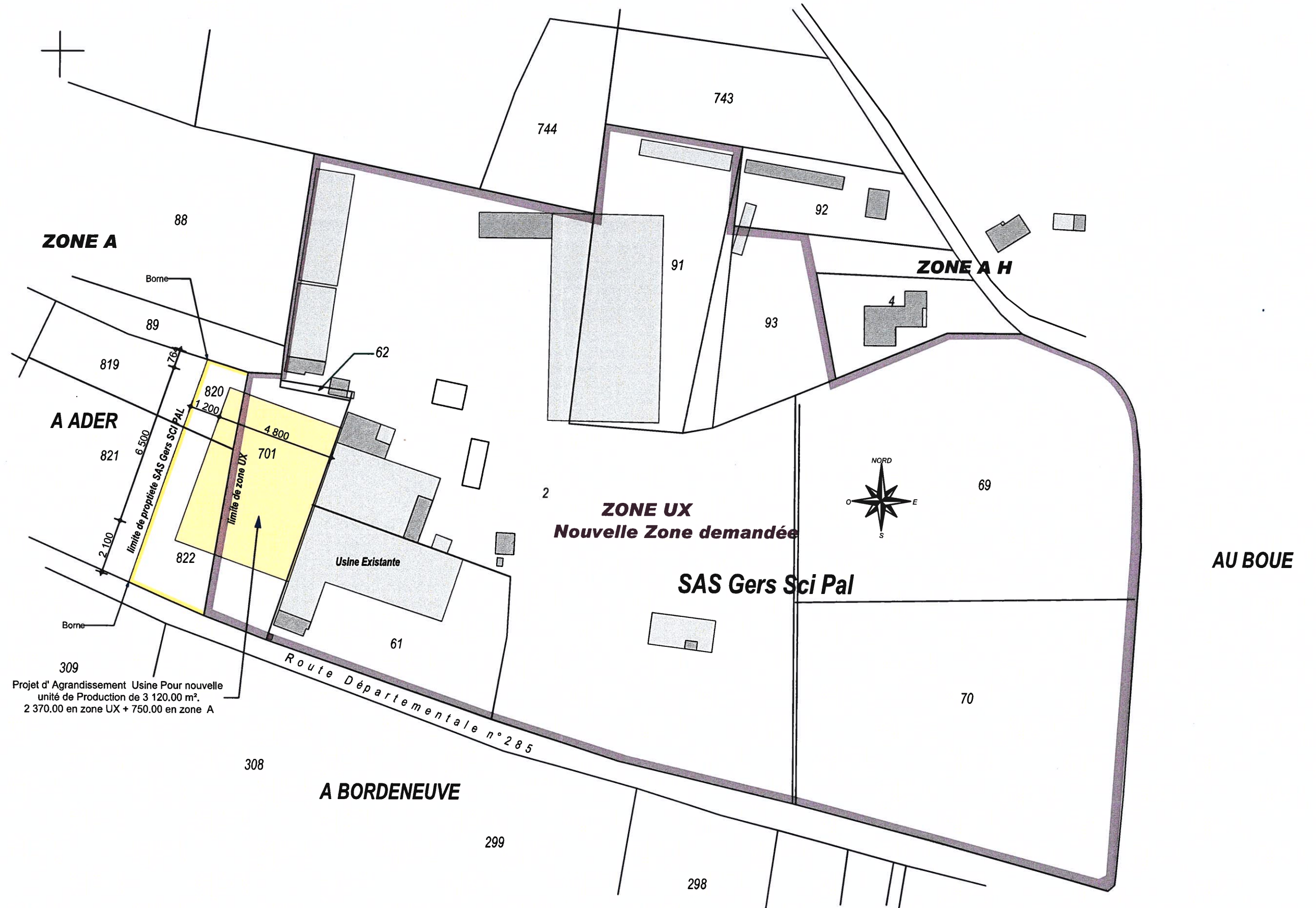
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

La Présidente

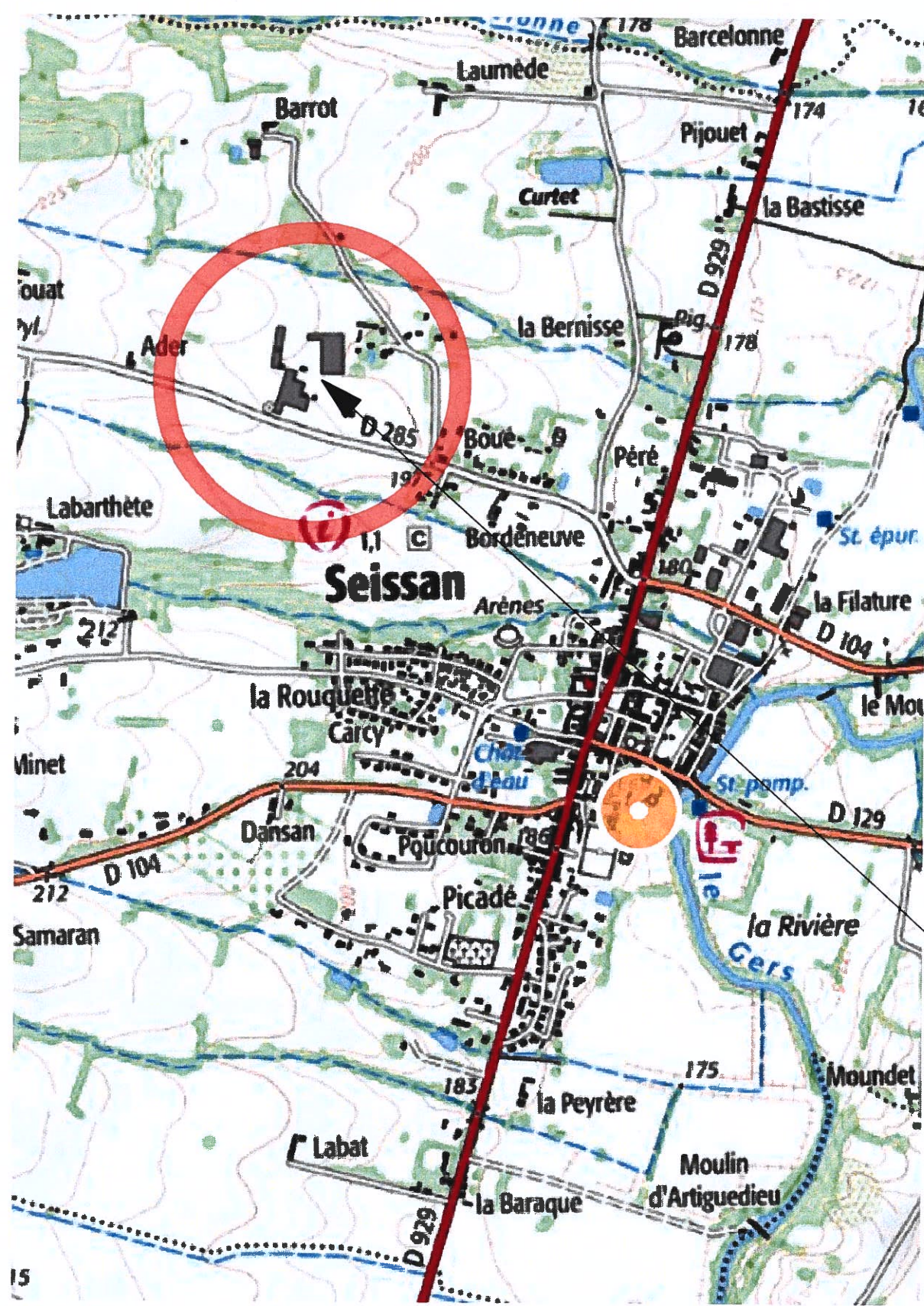
Anne PIQUES-ROUXELIN

P.J. : Plans d'installation

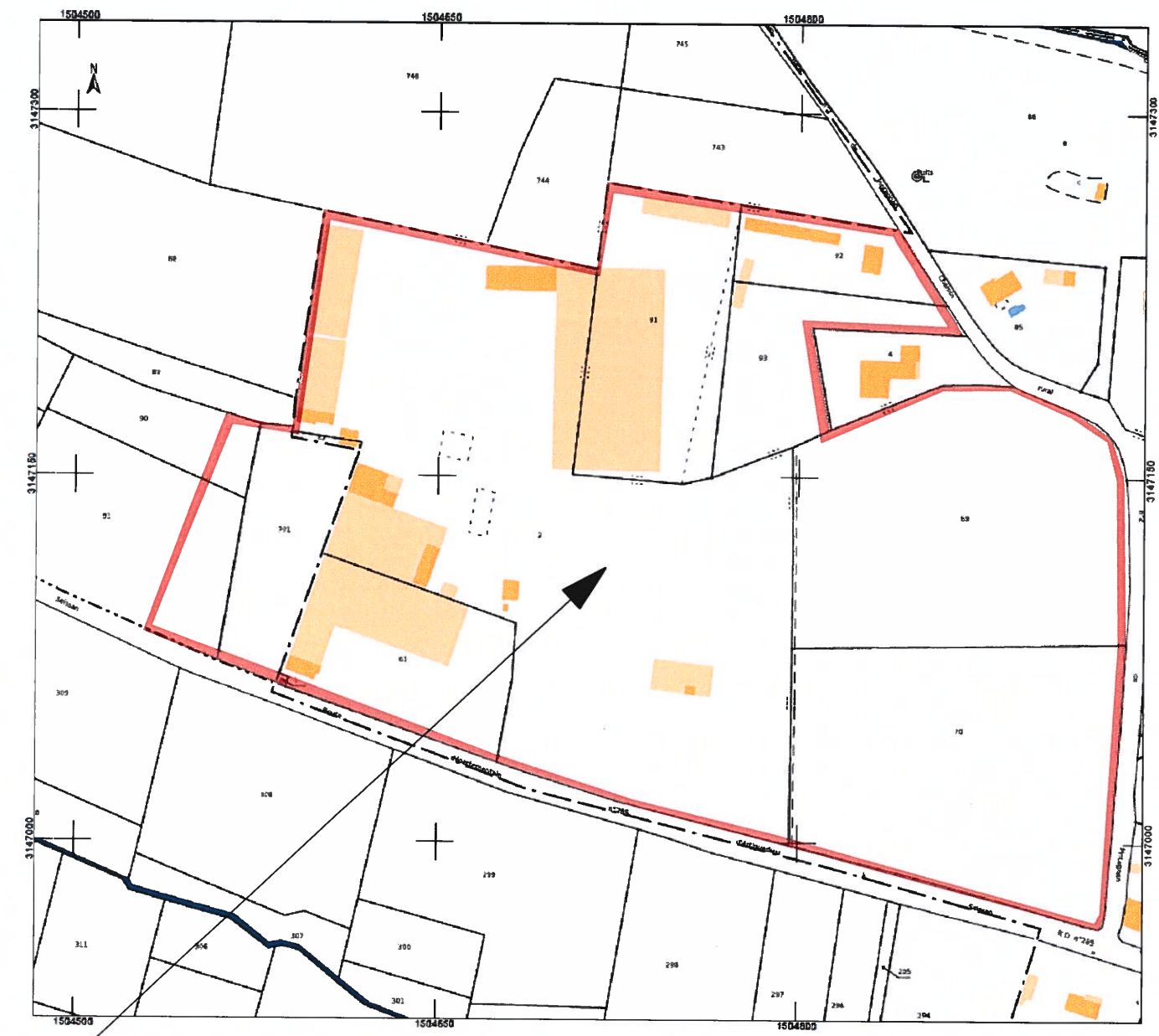




plan de Situation et de cadastre

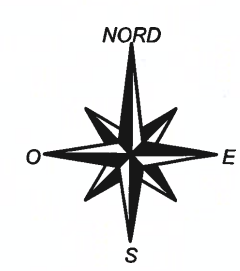


plan de Situation



plan du Cadastre

Propriété de SAS Gers Sci Pal



89

819

A ADER

821

6 500

limite de Propriété sas Gers sci pal

2 100

Route Départementale n° 285

Borne

Projet d' Agrandissement Usine Pour nouvelle
unité de Production de 3120 m².
2370.00 en zone UX + 750.00 en zone A

309

SAS Gers Sci Pal

SCIERIE Route de GARRANE 32 260 SEISSAN

Borne

764

820

562.00 m²

1 200

620

701

SAS Gers Sci Pal

3 496.00 m²

limite de zone UX

4 800

4 200

62

SAS Gers Sci Pal

2

SAS Gers Sci Pal

Usine Existante

61

SAS Gers Sci Pal

limite de zone UX

822

1814.00 m²
SAS Gers Sci Pal

1 700

4 800

3 100

1 800

1 100

1 300

1 300

1 250

7750

600

800



